



ATTENTION : Limite des inscriptions au 19 septembre 2023

IMPORTANT : Après avoir saisi le formulaire et l'avoir validé sur le site, **afin que votre inscription soit prise en compte**, il vous faudra impérativement imprimer la version PDF de celui-ci qui vous sera adressée par mail, et nous la renvoyer par retour de mail avec :

- Pour les inscriptions individuelles : votre signature et la mention « *bon pour accord* »
- Pour les inscriptions institutionnelles : le tampon de l'organisme ainsi que la signature et la mention « *bon pour accord* ».

NB : Si vous êtes salarié(e) d'une collectivité publique, seules les inscriptions confirmées par une lettre ou un bon de commande seront prises en compte.

1/ FORMATION CONTINUE : L'Association Nationale des Placements Familiaux est agréée comme organisme de formation sous le n°11763058675. La formation proposée dans le cadre des journées nationales d'étude bénéficie d'une reconnaissance au titre de la formation continue par UNIFAF - Agrément DATADOCK N° 2003535 et certifié Qualiopi FRCM 989. Cette formation totalise 17h50 au total du 2 au 4 octobre 2023.

2/ POUR LES INSCRIPTION(S) INDIVIDUELLE(S) OU LES ASSOCIATIONS : Votre inscription sera effective à réception de votre bulletin d'inscription (complété et signé) et de votre virement sur notre compte bancaire (ou paiement via HelloAsso par carte bancaire uniquement). Nous vous adresserons en retour une facture acquittée ayant valeur de convention de formation. Les attestations de présence vous seront remises à l'issue des Journées d'Étude.

Association nationale des placements familiaux

63, rue de Provence – 75009 PARIS – 01 42 80 21 21 – anpf@anpf-asso.org

www.anpf-asso.org

Siret : 352 557 847 00030 – NAF : 9499Z – Organisme de formation : n° 117 630 586 75

POUR LES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES : Votre demande d'inscription est suivie d'une facturation valant convention de formation. A l'issue du colloque, les attestations de présence seront adressées à votre collectivité.

ATTENTION : Il est impératif, pour les inscriptions groupées, de nous adresser un bulletin d'inscriptions « Groupe » puis de nous préciser la liste des participants.

3/ MONTANT DES FRAIS D'INSCRIPTION :

- **Un tarif adhérent 350 € jusqu'au 30 juin 2023** : Pour les adhérents à titre individuel (personne physique) ou personne morale (association, collectivité territoriale, service) à jour de leur cotisation ANPF 2023. **CE TARIF ADHERENT NE SERA PRIS EN COMPTE QU'APRES VERIFICATION DU PAIEMENT DE VOTRE ADHESION 2023.**
 - **Un tarif non adhérent jusqu'au 30 juin 2023 : 400 €**
 - Il n'y a pas de tarif spécifique étudiant ou de groupe.
 - Un tarif pour les deux repas de midi soit 44€ en sus. Les repas sont indissociables. Les repas doivent être réglés avant le colloque pour être confirmés.
- Tous les repas non réglés avant le 19 septembre 2023 ne seront pas commandés.**



A compter du 1^{er} juillet 2023, les frais d'inscription seront majorés de 20€/personne soit 370 euros pour les adhérents ANPF et 420 euros pour les non-adhérents.

4/ RÈGLEMENT :

- Aucun règlement par chèque ne sera accepté (cas particuliers = nous consulter)
- Pour les virements nationaux (BIC) ou internationaux (IBAN), merci de mentionner **IMPÉRATIVEMENT** votre nom ou celui de votre employeur et votre numéro d'adhérent.



Relevé d'Identité Bancaire

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virement, paiement de quittance, etc). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi les réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

42559	10000	08014028448	67	GROUPE CREDIT COOPERATIF
code élab.	code guichet	numéro de compte	clé RIB	domiciliation

IBAN

FR76	4255	9100	0008	0140	2844	867
------	------	------	------	------	------	-----

BIC

C	C	O	P	F	R	P	P	X	X	X
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

PARIS ALESIA
99 RUE DE LA TOMBE-ISOIRE
75014 PARIS
Tél.: 01.84.95.13.27

Intitulé du compte

A.N.P.F
A.N.P.F
63 RUE DE PROVENCE

Association nationale des placements familiaux

63, rue de Provence – 75009 PARIS – 01 42 80 21 21 – anpf@anpf-asso.org

www.anpf-asso.org

Siret : 352 557 847 00030 – NAF : 9499Z – Organisme de formation : n° 117 630 586 75

5/ CONFIRMATION D'INSCRIPTION :

Une confirmation d'inscription vous sera envoyée à l'adresse mail indiquée à réception de votre règlement.

6/ ANNULATION :

Les annulations devront impérativement être transmises par mail à : anpf@anpf-asso.org.

- Si annulation avant le 15 juillet 2023 : l'annulation se fera sans aucun frais.
- Si l'annulation est effectuée entre le 15 juillet et le 31 juillet 2023 : l'annulation se fera avec retenue de 20% des frais d'inscription.
- Si l'annulation est effectuée entre 31 juillet et le 31 août 2023 : l'annulation se fera avec retenue de 50 % des frais d'inscription.
- Si annulation après le 31 août 2023 : Aucun remboursement des frais d'inscription ne sera effectué (sauf cas particulier avec présentation d'un arrêt maladie)
- L'absence aux Journées ne donnera lieu à aucun remboursement.
- Les grèves de transport ne constituent pas une cause d'annulation sans frais et donc n'exonèrent pas des frais de désistement susmentionnés.
- En cas de confinement ou de fermeture imposée par le gouvernement et/ou préfecture dans le cadre d'une pandémie ou autre contrainte sanitaire, nous rembourserons à la date des Journées les sommes versées, ou nous pourrions vous garantir un avoir à votre convenance valable jusqu'au 31 mai 2024, uniquement si nous ne pouvons pas reporter l'événement à des dates ultérieures.
- Toute inscription sera donc automatiquement reportée (sans manipulation à faire de la part de l'acheteur) sur les journées d'étude suivantes et réalisables.
- Toutefois, si vous annulez votre participation à cause de la situation sanitaire sans qu'aucune mesure de fermeture ne soit imposée par le gouvernement ou la préfecture, et que nous sommes en capacité de vous accueillir, et d'honorer les Journées dans les conditions sanitaires en vigueur, l'avoir ou le montant payé sera conservé (non remboursable). Il ne pourra en aucun cas faire l'objet d'un nouvel avoir pour nos futurs événements.

Association nationale des placements familiaux

63, rue de Provence – 75009 PARIS – 01 42 80 21 21 – anpf@anpf-asso.org

www.anpf-asso.org

Siret : 352 557 847 00030 – NAF : 9499Z – Organisme de formation : n° 117 630 586 75